

## Informations pratiques

### Ti'Bus :

Les horaires sont disponibles sur le site internet du centre social.  
Gratuité pour les enfants inscrits aux activités « Vacances pour Tous » .  
Le Ti'Bus est un service proposé par de l'Oust à Brocéliande Communauté.

### Facturation :

La facturation s'effectue au mois. Elle est envoyée par courrier ou par mail au début du mois suivant. Dès réception, les factures sont à régler à l'ordre du Centre Social du Pays de Guer, soit par courrier, soit directement au Centre Social, 15, rue du Champ de Foire. Aucun paiement ne sera accepté à l'Accueil de Loisirs.

Bons CAF Azur : Sur les périodes des vacances scolaires, dès que votre quotient familial sera en dessous de 600 €, nous vous appliquerons une réduction de 4 € par journée et de 2 € par demi-journée sur le tarif 1.

### Assurance :

Nous vous informons de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance dans le cadre des activités de l'Accueil de Loisirs (Bulletin officiel du 20 février 2003). Les objets de valeurs, l'argent, les jouets « personnels » ne sont pas admis à l'Accueil de Loisirs. En cas de perte ou de vol, l'Accueil de Loisirs ne sera pas tenu pour responsable.

### Horaires d'ouverture du secrétariat :

Le lundi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Le mardi, de 9h00 à 12h30—fermé l'après-midi

Le mercredi, de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.



Merci de ne pas laisser les papiers sur la voie publique



# Accueil de Loisirs de Guer centre CP et +

## Vacances d'hiver du 22 février au 05 mars 2021

### Thème et activités : semaine du 22 au 26 février 2021

#### « Balles et ballons »

- ♦ Lundi : Découverte du baseball Tag / Fabrication d'un personnage ayant pour base un ballon / Initiation au Brain Ball
- ♦ Mardi : Jeux sportifs (*prévoir des baskets*) / Seed Bomb et carte à planter / Jeu : Loupe à la balle
- ♦ Mercredi : Jeux de défis / Atelier papier « Montgolfière » / Jeu du clac ballon
- ♦ Jeudi : Création d'un jeu de quilles / Balade sur la voie verte pour disperser les « Seed Bomb »
- ♦ Vendredi : Jeux de ballons / Expériences « ballons magiques »

*Les activités pourront être modifiés en fonction des protocoles et de la météo.*

### Thème et activités : semaine du 01 au 05 mars 2021

#### « Plus malin avec tes mains »

- ♦ Lundi : Jeux de présentation et instauration des règles pour la semaine / Jeux du déménageur et de la citadelle
- ♦ Mardi : Atelier tissage / Jeu : Poule, Renard, Vipère
- ♦ Mercredi : Construction d'une maquette / Tournois de jeux de société
- ♦ Jeudi : Jeux en bois (Molky, Jeu du roi, Palets) / Quizz pour un super champion
- ♦ Vendredi : Jeu du Sagamore / Blind test en musique

*Les activités pourront être modifiés en fonction des protocoles et de la météo.*

## Informations pratiques

### Modalité d'inscription et d'annulation :

Qui peut s'inscrire ? Tous les enfants de 3 ans révolu à 11 ans.

Comment s'inscrire ? Avoir établi une fiche de renseignements et sanitaire pour l'année 2020-2021 ainsi qu'un coupon d'inscription.

Quel délai pour s'inscrire ? Au plus tard, 72h avant le jour d'inscription (ex : Pour le lundi 22 février, il faut envoyer l'inscription le mercredi 17 février avant midi)

Quel délai pour annuler ? Au plus tard 72h avant le jour de présence (ex : Pour annuler le mardi 23 février, il faut annuler par mail le jeudi 18 février avant minuit)

### Les horaires d'ouvertures et modalités d'accueils :

Les horaires d'ouverture :

**Garderie : de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 19h30**

**Accueil de loisirs : de 9h00 à 17h00**

**Attention : afin de respecter les temps d'animation, nous demandons aux enfants d'être présents au plus tard à 9h30.**

L'accueil du matin et du soir : ils se feront à l'accueil habituel ou au portillon de la cour. Le protocole oblige les parents à ne pas franchir la porte d'entrée ou le portillon. Un animateur sera présent pour vous accueillir.

Accueil du midi : Les enfants non inscrits pour le repas doivent être récupérés entre **11h30 et 12h15**.

Accueil de l'après midi : il se fera entre **13h30 et 14h30**.

### Trousseau :

En raison de la crise sanitaire, l'équipe de direction des accueils de loisirs du centre social demande aux familles de munir leurs enfants d'un sac bien complet et ce, pour chaque jour passé à l'accueil de loisirs :

- **Une gourde d'eau**, des affaires de rechanges,
- **Deux masques pour les enfants de 6 ans et +**
- Une tenue adaptée à la pratique d'activités sportives (jogging, legging et baskets),

### Contact :

Centre Social du Pays de Guer

15, rue du champ de foire, 56380 Guer

**Mail : [inscription@centresocialpaysdeguer.fr](mailto:inscription@centresocialpaysdeguer.fr)**

Tél : 02.97.22.50.87

<http://centresocialpaysdeguer.centres-sociaux.fr/>



Centre Social du Pays de Guer  
15 rue du Champ de Foire  
56380 Guer

Tel : 02 97 22 50 87

Mail : [inscription@centresocialpaysdeguer.fr](mailto:inscription@centresocialpaysdeguer.fr)

### Alsh de Guer du 22 Février au 05 Mars 2021

#### Enfant à inscrire (une fiche par enfant)

Nom-prénom :				
Adresse				
Date de naissance et cochez la classe ( de l'année scolaire 2020/2021)		CP	CE1	CE2 +
Téléphone	Papa :	Maman :		
Adresse mail de confirmation :				
Heures d'arrivée à l'accueil de loisirs	Matin :	Soir :		
Fiche sanitaires (verte) 2020/2021 effectuée début septembre pour l'année en cours	Oui	<b>Non</b> (dans ce cas il faut impérativement la faire au centre social)		
Arrêt T'ibus (précisez la l'arrêt )	Matin :		Soir :	
Si PAI précisez:				
<b>En cas de repas spécifique (cochez)</b>				
Repas végétarien :		Repas sans porc :		
Autres type de repas ( précisez ) :				
Allergies :				

### Cochez les jours souhaités

Lundi 22			Mardi 23			Mercredi 24			Jeudi 25			Vendredi 26		
Matin	repas	Après-midi	Matin	repas	Après-midi	Matin	repas	Après-midi	Matin	repas	Après-midi	Matin	repas	Après-midi
Lundi 01			Mardi 02			Mercredi 03			Jeudi 04			Vendredi 05		
Matin	repas	Après-midi	Matin	repas	Après-midi	Matin	repas	Après-midi	Matin	repas	Après-midi	Matin	repas	Après-midi



**Attention :** Pour toute annulation, vous devez impérativement envoyer un mail à l'adresse « [inscription@centresocialpaysdeguer.fr](mailto:inscription@centresocialpaysdeguer.fr) », 72 heures ouvrés (week-end non compris) avant la venue de votre enfant. Passé ce délai et sans certificat médical

Date de dépôt de la fiche: \_\_/\_\_/\_\_

Signature:

Modification de la fiche: -\_\_/\_\_/\_\_ ; \_\_/\_\_/\_\_